

Assistant social

DESCRIPTION DU MÉTIER :

L'assistant social est un professionnel qui accompagne et aide les personnes en difficulté à résoudre leurs problèmes sociaux et administratifs. Il intervient auprès d'un public varié (familles en difficulté, personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes sans-abri, etc.) pour les aider à trouver des solutions à leurs problèmes.

LES COMPETENCES REQUISES :

Les compétences requises pour ce métier sont la capacité à écouter, à comprendre et à communiquer avec les personnes en difficulté, la capacité d'analyse et de synthèse, la connaissance des dispositifs et des aides sociales existants, la capacité à travailler en équipe et à collaborer avec différents professionnels.

FORMATION :

Pour devenir assistant social, il est nécessaire d'obtenir un diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS). Cette formation dure 3 ans après le baccalauréat et peut être suivie en formation initiale ou en alternance.

SALAIRE :

Le salaire d'un assistant social dépend de son expérience, de son lieu d'exercice et de son employeur. En moyenne, un débutant gagne environ 1 500 euros brut par mois, tandis qu'un assistant social confirmé peut gagner jusqu'à 2 500 euros brut par mois.